

 <p><b>esch</b> Secrétariat</p> <p>Annonce publique de la séance : le 5 décembre 2024</p> <p>Convocation des conseillers : le 5 décembre 2024</p> 	<p align="center"><b>Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette</b></p> <p align="center"><b>Séance du 13 décembre 2024</b></p> <p>Présents : Christian Weis, Bourgmestre, Pierre-Marc Knaff, André Zwally, Meris Sehovic, Bruno Cavaleiro, Echevins, Jean Tonnar, Mandy Ragni, Daliah Scholl, Ben Funck, Steve Faltz, Sacha Pulli, Pascal Bermes, Joy Weyrich, Marc Baum, Bernard Schmit, Tammy Anna Broers, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général</p> <p>Excusés : Liz Braz, Enesa Agovic, Dejvid Ramdedovic, Conseillers</p>
--	---

## Le Conseil Communal;

**Objet : 2.1.23. Devis - Travaux - Ecoles - mesures de surveillance / équipement de surveillance; décision**

Considérant qu'il s'agit d'un devis de 15.000.-€ concernant les mesures de surveillance des Ecoles ;

Considérant que le crédit afférent est inscrit à l'article 4/910/221311/25046 du budget des dépenses extraordinaire de l'exercice 2025 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi communale, tous les conseillers.ères étant présent(e)s en présentiel, sauf Monsieur le conseiller communal Dejvid Ramdedovic (procuration accordée à Monsieur le bourgmestre Christian Weis), Madame la conseillère communale Enesa Agovic (procuration accordée à Monsieur le conseiller communal Steve Faltz) et Madame la conseillère communale Liz Braz (procuration accordée à Monsieur le conseiller communal Sacha Pulli),

**approuve  
avec 11 voix oui et 8 voix non**

le devis de 15.000.-€ concernant les mesures de surveillance des Ecoles.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 18/12/2024  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général      Bourgmestre